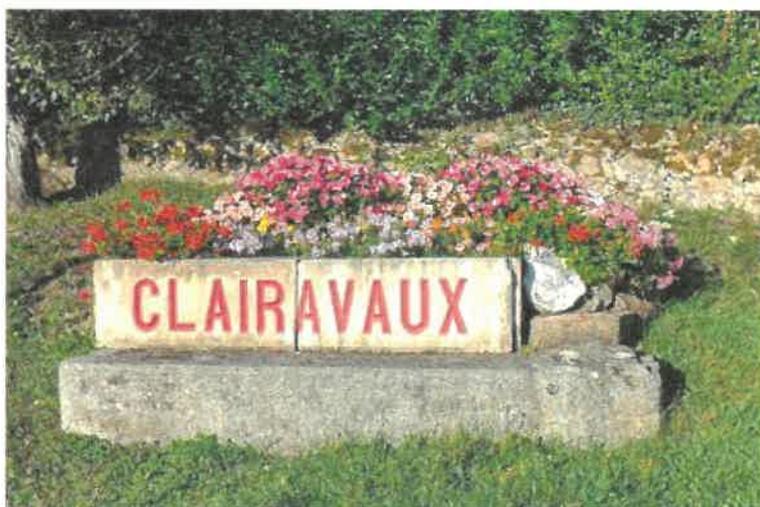
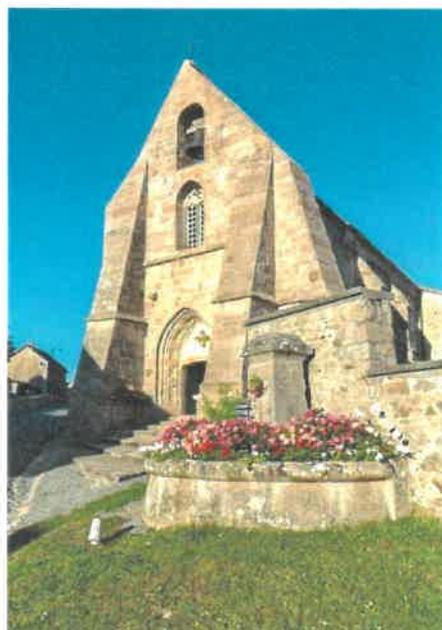


2015



Bulletin

municipal





En ce début d'année, les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.

Que cette année nouvelle puisse vous apporter santé et bonheur ainsi qu'aux êtres qui vous sont chers.

Je ne peux commencer la rédaction de mon premier bulletin sans avoir une pensée pour les anciens conseillers municipaux et surtout pour René Forest élu depuis 1977 et Nono Detaix élu depuis 1965. Au nom des Clairavalois, je les remercie pour toutes ces longues années de dévouement.

Depuis mars 2014, une nouvelle équipe municipale est en place unie par la volonté de servir la commune. Je vous remercie de nous avoir accordé votre confiance.

Adjoints : 1^{er} : François Genelot
2^{ème} : Jean-Luc Follezou
3^{ème} : Nicole Rudman

Conseillers : Philippe Blazjewsky Roudeix
Jacqueline Chassagne
Jean-Pierre Ducellier
Huguette Raulin
Monique Thomas
Romain Thorat
Claude Belliard

Secrétaire de mairie : Chantal Grégoire



Commission des travaux : Boyer Laurence - Genelot François - Follezou Jean-Luc - Blazjewski Roudeix Philippe - Rudman Nicole

Commission Chemins ruraux et petit patrimoine : Boyer Laurence - Thoral Romain - Belliard Claude - Thomas Monique

Commission fêtes et cérémonie et espaces verts/fleurissement : Boyer Laurence - Chassagne Jacqueline - Raulin Huguette - Ducellier Jean-Pierre - Thomas Monique

Syndicat électrification et énergie de la Creuse : Genelot François - Rudman Nicole

SIAEP haute vallée de la Creuse : Boyer Laurence - Follézou Jean-Luc

Syndicat mixte gestion PNR : Ducellier Jean-Pierre

SDIC 23 : Rudman Nicole

Aide sociale : Chassagne Jacqueline - Rudman Nicole - Thomas Monique - Raulin Huguette

Chargé questions défense : Boyer Laurence

∞ ∞ ∞ ∞ ∞

Travaux de voirie: Les travaux de revêtement de ces deux dernières années ont enfin été effectués par le parc départemental. Ils comprenaient l'accès à la mairie et différents tronçons sur la route de Boucheresse-Queyriaux, Bauvy, Raynaud, Teix et la piste qui relie Teix à Abbas.

Les Rieux: Le mur de soutènement au croisement de la route communale des Rieux et de la RD 19 s'est affaissé, laissant place à un dangereux trou sur le bord de la chaussée nécessitant de fermer momentanément la route. Un arrêté municipal a été pris et des panneaux ont été mis en travers de la chaussée. Certaines personnes peu scrupuleuses, pour ne pas dire peu malignes, s'amusaient à déplacer ces panneaux et dernièrement en ont même volé un..... je me passerai de faire des commentaires.....

La reconstruction du mur a été confiée à l'Association Horizon Jeunes, conduite par Thierry Lefort. Ces travaux ont été réalisés en fin d'année. Récemment cette même équipe a effectué la réfection des joints du pont sur la route communale des Rieux. Nous leur avons également attribué la restauration du mur du cimetière.



Réfection des joints



Remontage du mur

(il est prévu de couper l'arbre)

Suite aux problèmes «d'inondation», la proposition de disposer des blocs de pierre dans le ruisseau en amont du village n'a pas été retenue par la DDT. Nous nous sommes donc à nouveau rendus sur place avec Mr Chauvin, technicien des milieux aquatiques de la DDT et les habitants du village des Rieux. Nous étudions actuellement une nouvelle solution, soumise à l'accord d'un propriétaire riverain.

D'autre part, un arrêté municipal a dû être pris pour l'interdiction de toutes décharges brutes non autorisées ou dépôts de déchets de toute origine et de toute nature que ce soit, notamment en bordure de la voie communale n° 8 des Rieux au carrefour de la route départementale n° 19.

Les infractions à ce règlement seront constatées et les contrevenants poursuivis conformément aux textes en vigueur.

Forêts Sectionnales: Les bois de la forêt sectionnale des Rieux ont été achetés par l'entreprise Bois et Scierie du Centre. Il a été exploité 1880 m³ de bois pour une valeur de 36 500 €.

Egalement, des éclaircies sont prévues dans les sections de Raynaud et Taix. Le programme d'actions 2015 concerne des travaux sylvicoles dans les sections du Bourg et des Trois-Ponts ainsi qu'à Boucheresse.

Il est rappelé que chaque année, les habitants de la commune, peuvent bénéficier de bois de chauffage. Il convient de s'inscrire en Mairie.

Emploi : Le contrat de Jean-Luc Simonet s'est terminé le 14 novembre dernier. Après renseignements pris auprès de Pôle Emploi, nous avons pu reconduire son contrat jusqu'au 14 novembre 2015 pour une durée de 20 heures par semaine.

Ordures ménagères : Jusqu'à présent nous étions 3 communes, avec Féniers et Poussanges pour lesquelles nos ordures ménagères étaient collectées par l'entreprise SITA. Cette dernière ne pouvant continuer à nous maintenir les prix actuels (essentiellement à cause du coût du transport car le Centre du Thym n'est plus aux normes pour le traitement des déchets et donc le transport s'effectuerait à partir de Guéret), nous avons décidé d'adhérer au SIVOM de La Courtine pour un coût équivalent. Le ramassage s'effectuera les mercredis tous les 15 jours, le 1^{er} ayant eu lieu le 7 janvier 2015.

Les colonnes de tri sélectif des 3 ponts ont fait, à plusieurs reprises, l'objet de dépôts sauvages.

Je vous remercie d'être vigilants par rapport aux déchets qui peuvent être déposés dans ces containers et vous rappelle que vous avez aussi à votre disposition (gratuitement) la déchetterie du bois de la rame à La Courtine.



Numérotation des maisons : Afin de faciliter les interventions des pompiers (en cas de secours, chaque minute compte) et le travail des facteurs, il avait été décidé de numéroté chaque habitation. C'est l'Entreprise SIGNAUX GIROD domiciliée à Limoges qui a été retenue. Nous nous sommes regroupés avec les communes de Croze et Poussanges afin de pouvoir négocier le prix des plaques mais aussi du transport. Cette signalétique nous ayant été livrée, elle sera prochainement mise en place.

Terrains : Thérèse Cumant a accepté de vendre à la commune une parcelle de terrain de 17a 23ca, située derrière la salle des fêtes. Cette acquisition permettra de désenclaver l'accès à la salle polyvalente et d'étudier une possibilité de restauration de la salle des fêtes en vue de sa mise aux normes. Nous avons trouvé acquéreur pour le terrain que nous avons acheté à Thierry Gross. En effet un couple et 3 enfants à la recherche de terrain ont aimé notre commune et ont décidé de construire une maison bois sur cette parcelle. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous sommes toujours vendeurs de terrains constructibles dans le haut du bourg.

Construction: Les raccordements en électricité et en eau sont maintenant terminés pour la parcelle de Mr Gourgues (située au-dessus des mobile-home de Roger Lecout) Nous espérons bientôt voir apparaître une nouvelle maison.....

Ventes Maisons : Nous souhaitons la bienvenue à la famille Godet, propriétaire de l'ex maison de Mr Georget située dans le bourg ainsi qu'à la famille Moyeux-Millet, propriétaire de l'ex maison de Mr et Mme Simons.

Logement Communal : Nous avons eu le plaisir également d'accueillir une nouvelle locataire, Françoise LAIR, qui occupe le logement communal situé au 1^{er} étage de la Mairie depuis le 1^{er} avril 2014.

Chemins de randonnée : Depuis plusieurs années, un seul circuit est inscrit au PDIPR -Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée- Une majorité des membres du conseil municipal a donc pris son bâton de pèlerin pour aller se promener dans les bois de Clairavaux afin de repérer quelques sentiers qui pourraient être dégagés, balisés et intégrés dans ce PDIPR, avec l'assistance de cet organisme départemental.

Téléphonie : Depuis quelques semaines l'antenne de Teix est équipée d'une carte 3G ce qui permet d'améliorer l'accès aux services numériques mobiles.

Etat Civil : Naissance : MILLET Elouen le 23-12-2014

Décès : LAUDY Raymond le 16-01-2014

BROUDISSOUT Raymonde le 11-02-2014

DEJOUX Lucienne le 12-03-2014

LEMAIRE Jacques le 25-05-2014

GUINOT André le 09-09-2014

Associations : Le comité des fêtes s'est doté d'un nouveau bureau qui a élu François Genelot à sa présidence.

Fabien Thomas reste président de l'ACCA.

Je remercie ces associations et tous leurs membres bénévoles pour l'organisation de manifestations qui égailent notre commune et permettent aux habitants de se retrouver pour passer d'agréables moments tout au long de l'année.

Père Noël et Repas des Aînés: Cette année encore le Père Noël n'a pas oublié nos enfants. C'est au cours du repas de fin d'année où sont conviés les retraités et leurs conjoints, les enfants jusqu'à l'entrée en 6^{ème} et leurs parents, qu'il nous a rendu visite.

Le repas était préparé par l'EURL Freitas de Felletin. J'en profite pour remercier mes sympathiques et dévoués conseillers et conseillères qui ont assuré le service.

Pour les personnes de plus de 70 ans n'ayant pu se joindre à nous, un panier garni de produits locaux leur a été offert.



Eglise : Nous avons été démarchés par l'ADIAM (Association Départementale pour l'Information et l'Animation Musicale) pour organiser un concert au sein de notre église. Le 18 octobre, nous avons donc eu la joie d'accueillir et d'apprécier l'ensemble vocal départemental de la Creuse sous la direction de Jean-Luc Rigaud et l'ensemble vocal Montserrat sous la direction de Laurence Bonnal. Nombreux étaient les Clairavalois et les habitants des communes voisines à avoir fait le déplacement.

J'ai à nouveau été contactée par Olivia et Nicolas Renou (créateur de la quintette vocal «choeur de chauffe» en janvier 2014) qui avait été charmés par notre belle église St Roch. Un concert a eu lieu le 13 décembre à l'issue du repas des Aînés. Et même s'il est vrai que la température à l'intérieur de l'église n'était pas très élevée, Chœur de chauffe, par son excellente prestation musicale, a su réchauffer le cœur des personnes présentes et une soupe à l'oignon a clôturé cette agréable journée.



CONCERTS de NOËL
Quintette Vocal
CHŒUR DE CHAUFFE
Direction Nicolas Renou
La petite fille aux allumettes
Conte musical composé par Ludovic Sordain
Chants de Noël du Monde



samedi 13 décembre à 19h
Église Saint-Roch
Clairavaux

6 déc. St Georges la Pougée - 7 déc. Vigeville
20 déc. St Michel de Veisse & Lupersat - 21 déc. Savennes

IPNS Entree Libre  <https://www.facebook.com/choeur2chauffe>

Communauté de Communes :

* Depuis plusieurs années, les réformes territoriales se succèdent dans un but d'éviter l'empilement des structures et l'enchevêtrement des compétences.

Cependant, alors que nous devrions aller vers une clarification et simplification à tous niveaux, les normes ne cessent de se compliquer. Les promesses semblent ne pas être tenues pour maintenir les structures de proximité qui s'avèrent pourtant les plus efficaces.

Ainsi, nous étudions un rapprochement avec d'autres intercommunalités géographiquement proches de la nôtre, ayant des compétences similaires, afin de conforter notre structure et conserver une certaine autonomie avant que l'Etat impose des regroupements déraisonnables.

Cela est maintenant le cas pour les nouvelles régions et redécoupages des départements (Pour les prochaines élections de mars 2015, nous voterons au sein du canton d'Auzances comprenant désormais 35 communes !)

* La maison de santé des sources de la Creuse est maintenant achevée : Médecin et infirmières ont pris possession des locaux courant janvier. Des discussions sont en cours avec d'autres professionnels de santé afin de les inciter à venir exercer dans cette structure.



* Vous avez certainement entendu des propos ou lu dans la presse différents articles accablant le centre d'engraissement actuellement en construction sur la commune de St Martial Le Vieux. Chacun est bien sûr libre de ses idées mais il est bon de vous préciser que ce centre d'engraissement a vu le jour suite à la volonté d'agriculteurs locaux qui souhaitent valoriser leur production sur place ; ils se sont regroupés en société sous le nom d'Alliance Millevaches. Je ne vais pas vous apprendre qu'on n'engraisse pas des animaux en les laissant courir dans les prés... L'alimentation sera essentiellement basée sur des produits régionaux de qualité. Il est prévu la création de 3 emplois, certes aux yeux de certains c'est très peu mais dans une région sinistrée telle la nôtre, cela représente beaucoup.

A côté de ce centre d'engraissement est prévue la construction d'une usine de méthanisation.

Les deux activités seront étroitement liées puisque l'usine de méthanisation récupérera tous les fumiers du centre d'engraissement ainsi que des déchets verts des professionnels aux alentours (avec lesquels des accords ont déjà été signés). Des emplois seront également créés.

Bonne et heureuse année à toutes et tous
Laurence Boyer

Pluviométrie 2014

DATE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1	15	12			11		6					1
2	9		9		5						4	
3	3		16			4	6	8			15	
4	17		2	11		6	16			9	4	
5		33					11			1		5
6		11					7			5	1	5
7	2	7		3				3	31		4	1
8		31						35	4			
9		9					13	11		2		5
10		11			2		12			20	2	
11		2			12		7	11		7	1	4
12	4	15			4	30		15				4
13	3	10			4		11	3		5		1
14	3									2		
15	4	17						14		2		
16	6											
17												
18	10					5						
19	6											
20		10			2							
21		2	15	2	25							
22	9			22	5	30	2				20	
23	10				8	4						
24				16	2				17			2
25	2	10			6							
26	14	3	35	7	27	10	2	21			9	
27		20		10	1	11		4			10	19
28	13	20		2								5
29	3			13		7	20	13	26		35	
30							7	1	4		2	
31	2				4				2			
TOTAL	136	223	77	86	118	107	136	139	104	60	149	81

Total 2014 = 1415 mm

Rappel des années
Précédentes

2013 1262 mm
2012 1103 mm
2011 929 mm
2010 1148 mm
2009 826 mm
2008 999 mm
2007 927 mm
2006 806 mm

1 mm = 1 L au m²

Merci à Thierry Chagot qui effectue ces relevés pluviométrique tous les jours aux 3 ponts

Opération de réhabilitation groupée des installations d'assainissement non collectifs

Suite aux différents contrôles assainissement effectués sur notre commune le SIAEPA de Crocq a décidé de mettre en place avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Loire Bretagne une OPERATION GROUPEE DE REHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT.

Ce programme de réhabilitation va permettre à certains particuliers de pouvoir éventuellement bénéficier d'une subvention pour remettre aux normes leur système d'assainissement non collectif. Cette opération est lancée sur la base du volontariat.

C'est l'Agence de l'Eau qui va définir les éligibles en fonction des risques sanitaires (écoulement des eaux usées sur une propriété voisine, filière incomplète, rejet au fossé...) et le SIAEPA qui va définir un ordre de priorité.

Courant 2015, les propriétaires éligibles aux subventions recevront un courrier d'information et d'invitation à une réunion publique. Chacun pourra ainsi avoir tous les éléments pour décider ou non de réhabiliter son installation d'assainissement.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le SPANC du SIAEPA de Crocq représenté par le service ANC de VEOLIA, Céline WOLFS au 06 25 53 43 69 (celine.wolfs@veolia.com).



WOLFS Céline
VEOLIA EAU, Service ANC Creuse
ZI du Mont
23200 AUBUSSON
06 25 53 43 69
celine.wolfs@veolia.com



COMITE DES FÊTES

Année 2014

L'assemblée générale du 25 avril 2014 a élu le nouveau bureau. Sa composition est la suivante :

Président : François GENELOT
Vice-présidente : Monique THOMAS
Secrétaire : Jacqueline MICHARD
Vice-secrétaire : Nathalie LAUBY
Trésorière : Solange THOMAS
Vice-trésorière : Cosette STIEVENART

Le comité des fêtes remercie chaleureusement la municipalité pour son soutien et son aide financière.

Un logo a été créé par Vanessa WERLE illustratrice de livres pour enfants.

Le nouveau bureau, les 32 adhérents et les membres actifs ont proposé pour l'année 2014 les activités suivantes :

24 mai 2014 : FÊTE DES VOISINS : les voisins des différents hameaux de la commune se sont réunis à la salle polyvalente pour partager un repas confectionné par chacun. Pour cette première, 35 adultes et 2 enfants étaient présents et la soirée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité.

06 juillet 2014 : VIDE GRENIER : C'est sous la pluie que 17 exposants avaient fait le déplacement. Malgré les parapluies, les flâneurs sont venus acheter mais aussi échanger autour d'un plateau repas ou d'une consommation à la buvette.

16 août 2014 : REPAS ET BAL: Grand succès pour cette soirée autour d'un fondu creusois (concocté par William et Kévin), 155 convives étaient venus déguster ce plat traditionnel. La soirée s'est prolongée par un bal animé par Michel ARNAUD.

11 octobre 2014 : LOTO 86 personnes ont tenté leur chance à la salle des fêtes de CLAIRAUX certains sont repartis avec des lots achetés par le comité des fêtes ou offerts par de généreux donateurs.

31 octobre 2014 : APERITIF Suite à la soirée LOTO, un apéritif avait été organisé en remerciements aux donateurs de lots pour le loto.

6 décembre 2014 : DECORATIONS Après-midi hivernal pour les membres actifs réunis pour réaliser les décorations de la mairie et des abords.

7 décembre 2014:TELETHON Le comité des fêtes s'est engagé cette année auprès de l'AFM pour participer au TELETHON. Des porte-clés ont été vendus et les tricoteuses ont réalisé une écharpe de 17 m

Le bilan de cette année est globalement positif et servira d'expérience pour l'amélioration des activités futures.

A noter le calendrier des activités 2015 :

24 janvier : **GALETTE**
en mai : **THEATRE**
29 mai : **FETE DES VOISINS**
5 juillet : **VIDE GRENIER**
15 août : **REPAS, BAL, EXPOSITIONS** (peintures, photos)
et en partenariat avec la municipalité : « *les poilus de CLAIRAUX* »
10 octobre : **LOTO**
4 et 5 décembre : **TELETHON**
éventualité d'un voyage en partenariat avec l'amicale des bruyères de FENIERS

L'assemblée générale aura lieu le **6 mars 2015 à 18 h 30** à la salle polyvalente. Tous les habitants de CLAIRAUX y sont fortement conviés, la participation à la vie du comité des fêtes est essentielle. Toutes idées nouvelles ou collaboration active seront les bienvenues.

Le conseil municipal et le comité des fêtes envisage de réaliser au mois d'août une exposition sur

« les poilus de la guerre de 14 – 18 de CLAIRVAUX »

Pour ce faire, les personnes désireuses de participer à cette manifestation et celles possédant des objets de l'époque (*casques, lettres, objets de la vie quotidienne des poilus...*) sont priées de se faire connaître.



Le mot de l'acca

En ce début d'année, le président, les membres du bureau et du conseil d'administration de l'ACCA de Clairavaux ainsi que tous les chasseurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015

Nous avons organisé une journée déterrage de blaireau ou nous avons prélevé deux animaux, nous renouvelerons cette journée le printemps prochain



Comme les années précédentes, nous avons prévu deux manifestations :

*** Un concours de belote le samedi 07 mars à 20h30**

Cette année nous avons décidé de l'organiser en soirée, le début des inscriptions est à partir de 20h

*** Le repas steak de biche le samedi 11 juillet a partir de 19 h**

Lors du dernier repas, les organisateurs et les nombreux participants, étaient tous très satisfaits de leur soirée

Nous vous remercions de votre participation et vous donnons rendez-vous à ces deux dates

Bonne année 2015



Le SDIS en CREUSE



Les sapeurs-pompiers dépendent d'un établissement public départemental, le **service départemental d'incendie et de secours**, financé essentiellement par les collectivités locales et administré par les élus locaux.

Le service départemental d'incendie et de Secours est soumis à une double autorité:

- La première est une autorité «opérationnelle» représentée par le Préfet dans le cadre de son pouvoir de police.
 - La seconde est une autorité «administrative» gérée par le Conseil d'Administration. Ce conseil est présidé par un président qui est chargé de la mise en place de la politique du CA. Le président est responsable de la gestion administrative du SDIS par rapport à ses dépenses et actes administratifs.
- Il concourt donc, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Le SDIS comporte un corps départemental organisé en centres d'incendie et de secours et comprend un service de santé et de secours médical. Cet organisme public est commun aux départements, aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Les missions générales du Service d'Incendie et de Secours de la Creuse sont :

- * La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile,
- * La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours,
- * La protection des personnes, des biens et de l'environnement,
- * Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

REMISE DE GALON CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS DE FELLETIN

Lors du traditionnel banquet des Sapeurs-Pompiers qui a réuni une cinquantaine de convives, Jean-Luc FOLLEZOU a été promu au Grade de Caporal, la remise de Galon a été effectuée par François GENELOT, 1^{er} Adjoint.
Félicitations au récipiendaire.



Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont sur tout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

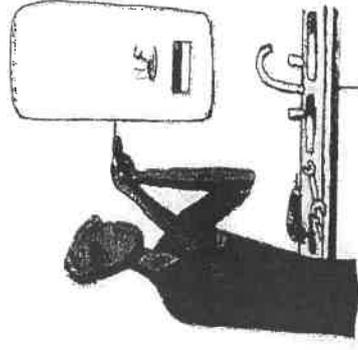
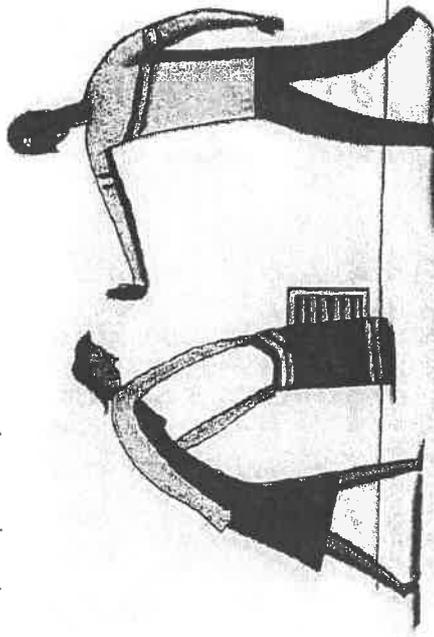
Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



« Des champs à l'assiette » est un annuaire numérique issu d'une coopération LEADER entre le PNR de Millevaches en Limousin, le GAL du Pays de Guéret et le GAL du Pays Trégor Goëlo (Côtes d'Armor). Cet outil est disponible sur les trois territoires partenaires.

Sur le PNR, il permet de recenser les producteurs, de connaître leur situation géographique, les produits qu'ils proposent ainsi que les éventuels labels dont ils disposent.

Cet annuaire permet une mise en relation facile des producteurs et des consommateurs et peut être utilisé aussi bien par les particuliers que par les professionnels de la restauration ou les épiciers.

Si vous êtes producteurs, n'hésitez pas à vous inscrire en ligne !

Si vous êtes acheteur, utilisez ce nouvel outil et parlez-en autour de vous !

<http://pnrml.deschampsalassiette.fr/>



La marque

«Produit du PNR de Millevaches en Limousin»

Des apiculteurs du Parc se sont regroupés pour élaborer un cahier des charges qui vous garantit un miel authentique et butiné sur la montagne limousine. L'attribution de la marque Parc repose sur trois valeurs :

Une marque...
de respect pour
l'environnement

Ce miel est issu d'une flore sauvage mellifère spécifique (bourdaine, bruyère...) élaboré dans un environnement préservé et récolté selon des moyens naturels.

Une marque...
qui privilégie une activité
économique à faible densité

L'apiculture sur le plateau de Millevaches est une activité artisanale qui permet une diversification des exploitations et contribue au maintien d'une dynamique locale.

Une marque...
associée à un
territoire

Ce miel est issu et mis en pot exclusivement sur le territoire du plateau, terre accueillante aux collines parsemées de bruyères, de forêts, de prairies et de tourbières.



Que butinent les abeilles du plateau ?



La bruyère callune
(*Calluna vulgaris*, seule bruyère du genre calluna) et la

bruyère cendrée (*Erica cinerea*) sont des espèces de la famille des éricacées, dont la myrtille est un autre représentant : myrtilles et bruyères sont emblématiques des landes sèches du plateau de Millevaches : au 19^{ème} siècle, ces landes occupaient 70% de l'espace du plateau, contre seulement 0,8% aujourd'hui !



La bourdaine est un arbuste très présent sur le territoire du Parc. C'est une espèce caractéristique des landes humides évoluant vers le stade forestier. Ses petites fleurs vertes apparaissent à la fin de l'hiver (de mai à septembre) et sont très mellifères. Comme la callune, c'est une espèce très appréciée des apiculteurs.

Le Miel de Montagne est une appellation liée à la situation géographique de la zone de production. Sur le plateau de Millevaches, ce miel est issu de plusieurs plantes mellifères : sorbiers, des oiseleurs, trèfles, framboisiers, pissenlits, aubépines, noisetiers... selon la saison et l'endroit où l'apiculteur dépose ses ruches !

Vous êtes apiculteur sur le Parc et souhaitez bénéficier de la marque ?

Contactez : Claire Choquet

PNR de Millevaches en Limousin - Le Bourg - 23340 Gercoux-Pigardies

tél. 05 55 67 97 90

ce document vous est offert par



Produit
du

Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin



SPAR
SARL MOREL
19290 SORNAC
tél 05 55 94 60 60

*Notre camion magasin sillonne vos campagnes
Avec du pain, des fruits et légumes, du fromage, de la crèmerie, de l'épicerie*

....
Pour tous renseignements, contactez nous.



Tous les deux mois, votre mairie reçoit le DVD du
Magazine du Plateau
N'hésitez pas à l'emprunter !

Si vous préférez voir le Magazine sur grand écran
voici les lieux de projection en **Creuse** :

- ✦ Aubusson, au Fabuleux destin
- ✦ Flayat, à l'espace associatif Alain Fauriaux
- ✦ Felletin, à la médiathèque intercommunale
- ✦ Gentioux, au bar du monument
- ✦ Royère-de-Vassivière, à l'Atelier

Plus d'information au 05 55 67 94 04
ou contact@telemillevaches.net

Consultations site CROIX-BLANCHÉ
3, rue Ribière - 23200 MOUTHEROZELLE

Pneumologie	Tous les mardis après-midi	Dr IBRAHIM
Orthopédie	Tous les lundis et mercredis après-midi, et les vendredis matin	Dr MALLET Dr GABISON
Gastro-entérologie	Tous les lundis après-midi	Dr TENSAOUTY
Endocrinologie	Tous les mardis	Dr JADALID
Gynécologie	1 lundi après-midi tous les 15 jours	Dr KAPILLA
	1 mercredi matin tous les 15 jours	Dr MASSRI
Cardiologie	Tous les matins du lundi au vendredi	Dr TEYSSONNIÈRE
Anesthésie	les lundis après-midi et mercredi après-midi	Dr LAGARRIGUE
ORL	Tous les vendredis	Dr BLUM
	Tous les jeudis après-midi	Dr ALQUIER
Ophthalmologie	Les mardis Tous les 15 jours	Dr BENAYOUN
Urologie	1 jeudi après-midi tous les 15 jours	Dr LANGE
Chirurgie digestive	Tous les vendredis après-midi	Dr FERRANDIS Dr CHOKAIRI Dr JAWAD

Rendez-vous à prendre auprès du secrétariat médical du Centre Hospitalier d'Aubusson - site Croix-Blanche - au : 05.55.83.60.72 ou 05.55.83.60.71
Exception pour les consultations de cardiologie du Dr TEYSSONNIÈRE : appeler au 05.55.66.82.72

Consultations site LE MONI
50, rue Henri Dunant - 23200 AUBUSSON

Addictologie (Alcool, Toxicomanie, addictions comportementales)	Tous les mardis matin	Mme BOUAS
Dietétique	1 mercredi par mois	Melle LABOUESSE
Neurologie	1 vendredi tous les 15 jours	Dr CONDET
Sages femmes	Tous les lundis, avec préparation à l'accouchement et thérapeutique	Mme CARADET
Sages femmes	Tous les mardis après-midi et jeudis matin : Rééducation périnéale	Mme SMAGGHE ROBERT
Sophrologie	Le mardi et mercredi de la 2ème semaine du mois : cours individuels et collectifs	Mme FIERKY

Rendez-vous à prendre auprès du Centre Hospitalier d'Aubusson - site Le Mont
au 05.55.83.50.50

Exception pour les consultations de sage-femme de Mme SMAGGHE ROBERT : appeler au 06.03.95.19.06 et de Mme CARADET : appeler le service maternité du Centre Hospitalier de Guéret

